## Les possibilités de la désobéissance civile face à un autoritarisme tournant vers l'autocratie<sup>1</sup>

## Ahmet Insel, professeur retraité de l'Université Galatasaray

Mon apport ne relève pas d'une réflexion philosophique, ni de philosophie politique, je ne suis pas philosophe. Par rapport au texte très riche du chercheur en philosophie Augustin Giovannini<sup>2</sup>, ma présentation sera plutôt une réflexion personnelle à partir de mes propres pratiques militantes et de mes observations de journaliste chroniqueur en Turquie sur les possibilités de la désobéissance civile face à une autocratie et les nouvelles difficultés de la désobéissance qui ne sont pas évoquées dans les débats sur la désobéissance civile. Je vais essayer de le faire en deux étapes.

Premièrement, je crois que pour définir les conditions de la désobéissance, il faut commencer par définir à quoi ou à qui on se propose de désobéir : va-t-on désobéir au maître, au père, à un pouvoir dictatorial ou militaire, à un pouvoir populiste autoritaire ou à un pouvoir à tendance autocrate, fortement répressif mais en même temps élu - massivement élu et réélu dans des conditions plutôt pluralistes - comme c'est le cas en Turquie, au moins jusqu'à aujourd'hui. Avant de répondre aux questions pourquoi et comment désobéir, il faut commencer par définir ce pouvoir face auquel une désobéissance semble s'imposer.

Deuxièmement, quelles sont les formes possibles et efficaces de désobéissance par rapport à la nature de ce pouvoir ? Désobéissance passive, désobéissance active dans des conditions particulières ? Désobéissance civile ou désobéissance armée ? Désobéissance ou actions violentes ? De ce point de vue, la Turquie est un pays riche d'expériences multiples, allant des formes les plus pacifiques de désobéissance aux formes extrêmes d'actions violentes. On y retrouve la lutte armée, d'une extrême violence avec le recours épisodique aux actions terroristes, une opposition parlementaire sans grands moyens de s'opposer au pouvoir exécutif, des organisations de société civile bien actives mais touchant une petite partie de la population, des actions de désobéissance de type pacifique sans toute fois la possibilité de faire émerger une résistance institutionnelle et des actions de désobéissance avec une autoviolence extrême comme lors des grèves de la faim jusqu'à la mort. Il y a une large panoplie de désobéissance qui, dans leur diversité, pose aussi problème.

## Contre qui et quoi désobéir ?

En Turquie nous avons un régime autoritaire comme c'est le cas de nos jours dans un nombre croissant de pays. Jusqu'à récemment, la Turquie prenait place dans le cas général des régimes autoritaires que l'on qualifie d'autoritaireme démocratique ou de démocratie autoritaire. On pouvait comparer le régime politique du règne de *Tayyip Erdoğan* à celui de la Hongrie de *Viktor Orbán* depuis 2010, de la Pologne depuis l'arrivée au pouvoir du Parti de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce texte est la reprise de l'intervention dans le colloque Desexil. L'émancipation en acte de 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Giovannoni Augustin, *Immanence et finitude* chez Spinoza, Paris, éd. Kimé, Paris, 1998.

justice et de droit, et bien sûr de la Russie de *Vladimir Poutine*, notamment depuis le tournant de 2004. On avait aussi des versions populistes et autoritaires de gauche, dont la figure la plus significative était *Hugo Chavez* au Venezuela qui a instauré un pouvoir post-démocratique, le plus avancé et qui s'avère être le plus fragile depuis le tarissement de la manne pétrolière.

En Turquie, l'autoritarisme s'inscrit dans une longue histoire. Il est présent depuis l'instauration de la République dans le premier quart du 20 en siècle et ses racines prolongent bien plus profondément dans l'autoritarisme traditionnel du sultanat ottoman dont l'abolition en 1922 n'est pas si lointaine. Cette permanence de l'autoritarisme, avec les séquences du parti unique (1925-1946), des coups d'Etat militaire (1960, 1980), de la reprise en main militarobureaucratique (1971, 1997), était sur une pente descendante dans la première moitié des années 2000, notamment avec la perspective d'adhésion à l'Union européenne (UE). Et réciproquement, c'est parce que l'autoritarisme historique était en déclin que l'adhésion à l'UE devenait un futur possible pour la Turquie. Mais depuis environ huit ans, la Turquie a retrouvé non seulement le pouvoir autoritaire musclé mais elle a commencé à glisser vers une sorte d'autocratie. Il ne s'agit plus d'un autoritarisme porté par des institutions bureaucratiques mais de la concentration de tous les pouvoirs décisionnels majeurs dans une seule instance et dans la main d'une seule personne. Depuis le référendum constitutionnel du 16 avril 2017, on peut dire, en empruntant ce concept à Etienne de la Boétie, que le régime se transforme en pouvoir de l'Un. Ce n'est pas le pouvoir de l'Un collectif, comme le politburo du Parti communiste de l'Union soviétique d'antan ou les juntes militaires turques post-coup d'Etat, mais le pouvoir d'une seule personne au sens propre du terme. Un pouvoir quasi-total, incarné par une personne dirigeant l'exécutif, le législatif et le juridique et contrôlant la très grande majorité des média.

La complexité pour résister à ce pouvoir autocratique réside dans le fait qu'il s'installe par une légitimité acquise par des élections et qui se renouvelle par les élections. Et ce ne sont pas des élections factices des dictatures classiques. Les élections qui ont fait accéder et font maintenir Orbán ou Erdoğan au pouvoir sont plutôt « propres ». Les deux leaders obtiennent le soutien environ la moitié des corps électoraux respectifs, ce qui est beaucoup pour avoir la majorité sans basculer dans la situation des élections plébiscitaires des dictatures ouvertes. Il n'y a pas de fraudes ou d'irrégularités susceptibles d'interférer sur les résultats. Dans l'ensemble les résultats affichés des élections représentent ce que les électeurs ont voté. La Turquie est encore plus particulière à ce sujet puisque les élections ont lieu avec une participation électorale importante (plus de quatre-vingt pour cent de participation sans vote par correspondance ou par procuration avec cent pour cent des électeurs en âge de voter inscrits sur les listes électorales). Les militaires avaient instauré le vote obligatoire en 1982 mais ce dispositif est tombé en désuétude presqu'immédiatement après sa promulgation. En revanche, la compétition électorale est profondément inégalitaire en Turquie comme dans la plupart des démocraties autoritaires, le parti au pouvoir utilisant tous les moyens de l'Etat sans scrupules et, depuis quelques années, bloquant l'accès des porte-paroles de l'opposition aux grands média.

Malgré ces graves entorses aux règles démocratiques de la compétition politique, il y a une base de légitimité électorale, une légitimité démocratique minimale du pouvoir de *Tayyip Erdoğan* et de son parti l'AKP, qui, depuis quinze ans, d'une élection à l'autre, obtiennent des scores qui varient entre quarante et cinquante pour cent des voix exprimés. Ce n'est pas un score écrasant mais ce ne sont pas non plus des résultats électoraux sur lesquels on peut se méprendre. Après quinze ans d'exercice du pouvoir, on ne peut pas sous-estimer les scores électoraux obtenus par l'homme fort de la Turquie et l'ampleur du soutien dont il bénéficie

auprès des électeurs. Comment dans ce cas parler d'illégitimité démocratique du pouvoir ? Comment se positionner sans tomber, et là réside le risque majeur, dans une position assimilable à la haine de la démocratie qu'expriment par-ci par-là des élites déçus par le vote du peuple. Faut-il réclamer le retrait du droit de vote au peuple ignorant, remettre en cause le principe de suffrage universel ou appeler à boycotter les élections ? Mais pour faire quoi ensuite ?

Le piège est que la dénonciation de cette haine réelle ou feinte de la démocratie permet à l'autocrate élu de mobiliser son peuple, « sa nation ». Comme tous les populismes, en Turquie aussi le pouvoir divise la société entre le « vrai peuple », c'est-à-dire les électeurs qui le soutiennent, et «les ennemis», allant jusqu'à identifier exclusivement la « nation » aux supporters du pouvoir. Quand les voix de l'opposition s'élèvent pour remettre en cause la légitimité du soutien populaire au pouvoir d'Erdogan, ce dernier peut se draper dans le rôle de défenseur de la démocratie contre les « élites » qui considèrent que le peuple n'a pas la maturité démocratique. Autrement dit, avec une très grande participation électorale et des résultats officiels qui reflètent le choix des électeurs, même si les motivations qui guident ces choix sont contestables, ne pas reconnaître la légitimité acquise par l'autocrate grâce aux élections devient un piège pour les forces démocratiques. Elle permet à l'autocrate d'assimiler comme un péril pour la démocratie et pour la souveraineté de la nation l'éventualité de perdre les élections, et de continuer à approfondir ainsi son pouvoir autocratique en criminalisant l'opposition.

Mais que faire quand le pouvoir élu et réélu en respectant les règles - minimales certes - d'une élection pluraliste, il commence à criminaliser une partie de l'opposition parlementaire – élue tout autant démocratiquement - et de la contestation pacifique de son autorité? La nécessité de la dissidence, de la désobéissance civique s'impose sûrement. Le problème est de pouvoir éviter que cette désobéissance bascule dans l'expression d'un mépris du vote populaire et qu'elle puisse s'inscrire dans la durée, sans tomber dans la violence du désespoir, sans se transformer en actions-spectacles éphémères et sans se laisser aller à la fin à un cynisme nihiliste. Les marges de manœuvres sont bien étroites.

L'Erdoganisme n'est pas une dictature militaire, ni un totalitarisme. Le caractère tyrannique du régime provient essentiellement d'une violence exercée d'une manière aléatoire, partielle, discontinue. C'est le règne de l'arbitraire. Sous les régimes de l'arbitraire, on peut se retrouver en position de désobéir sans intention initiale de la faire. Plusieurs manifestations de contestation du pouvoir qui sont ordinaires, voire épiphénoménales dans un régime démocratique se transforment en acte de désobéissance majeure dans un tel régime du fait de leur criminalisation aléatoire par le pouvoir. Accuser une partie des députés de l'opposition d'être en intelligence avec des organisations terroristes et les faire incarcérer en violant leur immunité parlementaire - c'est le cas actuellement pour plusieurs députés du Parti démocratique des peuples (le HDP) -, fait disparaître la frontière entre opposition et désobéissance. Mais en même temps la grande majorité des députés de ce parti continue à siéger au parlement et critique sans retenue le pouvoir. Du coup, d'un côté le travail normal d'opposition parlementaire se poursuit et de l'autre ce même travail d'opposition parlementaire ou les manifestations ordinaires de contestation sociale deviennent susceptibles d'être assimilés à de la désobéissance au gré du pouvoir. Et des actions de désobéissance plus authentiques, plus significatives se transforment aux yeux du pouvoir en acte de rébellion, d'insurrection ou de tentatives de renversement du pouvoir par la force. Ainsi une partie des actes de contestation du pouvoir, comme par exemple un message fortement critique envoyé sur les média sociaux ou simplement retransmis, peuvent être assimilés à des manifestations d'insoumission forte par le pouvoir et sa justice alors que l'intention de départ de cet acte était simplement manifester un désaccord. Le pouvoir autocratique a tendance à assimiler le travail de l'opposition qui vise naturellement à renverser le pouvoir par les élections à une entreprise illégitime mais en même temps il ne peut se passer des élections pluralistes pour la réaffirmation de sa légitimité. Les élections restent malgré tout un moment critique.

En Turquie, un peu plus de mille universitaires ont publié un texte en janvier 2016 pour protester contre le déchainement d'une violence inouïe des forces de l'ordre dans certaines villes kurdes en réponse à des tentatives d'insurrection urbaine dirigée ou provoquée par les membres du PKK. La pétition dénonçait la violence aveugle et massive des forces de l'ordre qui ne distinguaient pas entre les habitants des quartiers et les insurgés. Elle dénonçait les crimes commises par certains membres des forces de l'ordre et annonçait que les signataires « ne seront pas associés à ces crimes en restant silencieux. » Ce n'était pas à priori un acte de désobéissance. Des pétitions de ce type sont rendus publiques en Turquie par dizaine chaque année depuis fort longtemps. Mais l'appel public lancé par le Président de la République Tayyip Erdogan aux procureurs, en leur demandant d'agir sévèrement contre les signataires a changé la nature de cette action plutôt anodine. C'est l'ouverture des enquêtes pour propagande terroriste par des procureurs et des décisions de suspension ou de licenciements prises par certains présidents d'université qui ont transformé a posteriori la signification de la pétition en un acte de désobéissance civile. Du coup, environ mille autres universitaires ont déclaré signer cet appel en solidarité avec leurs collègues. Actuellement un peu moins de quatre cents signataires de cet appel ont été chassés de leur université par décret-loi ou par décision de présidents d'université et des procès sont en cours pour propagande de terrorisme contre un peu plus de cent cinquante signataires. Alors qu'il s'agit d'un acte unique et collectif, la répression contre les signataires est aléatoires, certains continuant à exercer leur métier d'universitaires, d'autres exclus de l'université et/ou inculpé de crime de propagande terroriste. Cet aléa de la répression pour un acte dont le caractère collectif est patent est très révélateur de l'arbitraire du pouvoir.

Finalement, c'est la disproportion de la réaction répressive du pouvoir qui a crée un acte de désobéissance qui n'était au départ qu'un acte de contestation ordinaire. La pétition est une forme d'expression que les intellectuels utilisent très souvent en Turquie. Evidemment depuis la proclamation de l'état d'urgence en juillet 2016 à la suite de la tentative de coup d'Etat militaire, publier une pétition similaire est devenue un acte de désobéissance civile, et a fortiori la publication de documents compromettants (sur les corruptions, les incompétences, les mensonges) pour les membres du parti au pouvoir. Plus de cent journalistes sont en prison pour n'avoir pas respecté la loi de silence. Exercer le métier du vrai journalisme est devenu un acte de désobéissance. Une jeune femme qui avait prononcé quelques phrases appelant à la paix dans le conflit kurde lors d'une émission de télévision peut se retrouver derrière les barreaux pour propagande de terrorisme mais d'autres personnes prononçant les mêmes vœux dans une manifestation publique ne seront pas inquiétées. L'arbitraire de la répression créé lui-même à posteriori la désobéissance. Et c'est dans la disparation de cette frontière entre la manifestation d'un désaccord et la désobéissance que le totalitarisme transforme, nous le savons, l'opposition pacifique à un acte criminel et ne laisse plus que la dissidence comme espace de contestation sans violence.

En Turquie, j'ai connu plusieurs régimes dictatoriaux, trois coups d'Etat (1960, 1971, 1980), des périodes de guerres quasi civiles dans les années 1970 et 1990 et des périodes d'accalmie

alimentant l'espoir d'une démocratisation durable. Je n'ai pas été témoin d'une telle soumission de la justice au pouvoir comme c'est le cas actuellement. Même sous le régime des juntes militaires, la justice réussissait à garder une relative autonomie. Avec le régime autocratique d'Erdogan, la justice est devenue une arme de destruction massive des libertés. Et l'on découvre, comme dans les totalitarismes d'antan, qu'à partir du moment où la justice est totalement soumise au pouvoir, tout acte, même le plus anodin, peut se transformer en une action de désobéissance sous l'effet de l'arbitraire du pouvoir et de la justice.

Les régimes militaires que j'ai connus n'étaient pas tout à fait des régimes arbitraires. C'était des régimes autoritaires, despotiques mais avec une certaine transparence des règles et une certaine prévisibilité de ce qui était « acceptable » pour le pouvoir et ce qui ne l'était pas. Donnons un exemple: quand vous proclamiez publiquement que le militaire qui s'est proclamé chef de l'Etat est un dictateur, vous étiez sûre d'être arrêté le lendemain. La répression était anticipable. Or, dans les régimes d'autocraties électives, de « démocratie autoritaire » ou de « démocratie illibérale » que nous rencontrons de plus en plus dans le monde d'aujourd'hui, vous pouvez crier sur les toits, d'écrire dans les journaux ou les revues que le chef de l'Etat est un dictateur. Vous serez peut être inquiété. Certains seront arrêtés pour un tel fait, d'autres non. Qui va être inquiété ? On ne le sait pas à l'avance. Et quand allez-vous être inquiété ? On ne sait pas non plus. Cela peut arriver le lendemain comme dans deux ans à une autre occasion. C'est avant tout l'arbitraire, bien avant l'intensité de la répression, qui caractérise les nouvelles démocraties autoritaires. Dans le cadre du règne de l'arbitraire, vous continuez votre action d'opposition en apparence normalement, ou vous l'arrêtez bien sûr si la crainte prime. Mais en continuant votre action d'opposition ou de contestation dans ce régime d'arbitraire, vous donnez aussi l'occasion au pouvoir d'utiliser éventuellement votre action comme une démonstration de l'existence de la démocratie dans le pays alors que d'autres personnes qui ont fait la même chose que vous, ni plus ni moins, se retrouvent en prison ou se retrouvent sans emploi et sans ressources du jour au lendemain. C'est aujourd'hui la situation quotidienne dans la nouvelle Turquie d'Erdoğan.

Je suis chroniqueur dans le quotidien Cumhuriyet. Onze de mes collègues de ce quotidien sont actuellement en détention préventive, dont la majorité depuis le 31 octobre 2016. Ce matin même quatre autres journalistes de Cumhuriyet ont été arrêtés. Dans une dictature « normale », le journal aurait été depuis longtemps interdit et fermé. Or nous continuons à publier le journal avec la même ligne éditoriale critique qui a valu à nos collègues d'être « punis » par la volonté du Chef. Alors comment qualifier ce régime dans lequel d'un côté douze membres d'un quotidien dont le directeur de rédaction et le directeur de la fondation du journal sont en prison depuis six mois sous l'accusation de « propagande d'organisations terroristes » et de l'autre ceux qui sont libres, - pour le moment ? - continuent à publier le journal « librement », en tout cas sans autocensure significative ! La Turquie d'aujourd'hui est la plus grande prison pour journalistes au monde. Continuer dans ces conditions à poursuivre le travail de journalisme indépendant du pouvoir peut être assimilé à un acte de désobéissance. Il en est de même quand on veut exercer un vrai travail syndicaliste, un vrai travail de chercheur en sciences sociales, voire un vrai travail d'avocat. Ce n'est certes pas une démocratie ni le règne de l'Etat de droit mais ce n'est pas non plus du totalitarisme, du fascisme ou de la dictature ouverte. C'est un mélange de liberté aléatoire et de la répression arbitraire, une dictature aux couleurs démocratiques, une « démocrature ». Par conséquent la désobéissance et la dissidence doivent y être différentes par rapport au règne de la dictature ouverte.

Le régime de démocratie autoritaire, voire d'autocratie élective est particulièrement pernicieux. Il désoriente la désobéissance. Il vous pousse à vous interroger sur le sens de vos actions

d'opposition ou de votre manifestation de désaccord. Tous ceux qui aujourd'hui en Turquie sont dans l'opposition au pouvoir savent qu'à chaque moment la police peut sonner à leur porte, saisir leur passeport à l'aéroport. Mais seulement une partie des opposants sont directement inquiétés. Le reste, la grande majorité vit dans un état de suspension. Cette situation a évidemment des conséquences sur les comportements personnels et organisationnels. Quand s'opposer et désobéir se confondent, le danger de glisser vers l'audelà de la désobéissance, dans la violence, commence aussi à guetter.

Après avoir connu depuis un peu plus d'un demi-siècle des régimes autoritaires, des dictatures militaires, et aussi plusieurs épisodes d'ouvertures démocratiques en Turquie, j'arrive à la conclusion suivante : l'indépendance de la justice et des média est fondamentale. Quand la justice est totalement sous le contrôle du pouvoir, toute opposition, tout acte de contestation des politiques du pouvoir se transforment en désobéissance, voire en rébellion, bien souvent malgré la volonté des opposants et des contestataires. On arrive plus ou moins à contourner le monopole du pouvoir sur les média ou la censure. On arrive à trouver des moyens d'action alternatifs face à un régime de parti unique. Mais on est démuni quand la justice est totalement aux ordres du pouvoir. La tendance est d'abandonner tous les moyens juridiques de défense que l'on dispose sur papier. Or, devant un pouvoir autoritaire bénéficiant d'une légitimité démocratique minimale, évidement manipulée, mais utilisant la justice comme une arme de destruction des libertés, la désobéissance ne doit pas abandonner le terrain du combat juridique quoiqu'il arrive. Agir comme si la justice pouvait fonctionner conformément à celle de l'Etat de droit est capital. S'entêter dans les recours juridiques devient aussi un acte de désobéissance tant que ces recours restent possibles. Abandonner le terrain de la bataille juridique et le combat électoral risquent d'enfermer la désobéissance dans une lamentation sans perspective politique et susciter des attentes pour une intervention extra-politique contre le pouvoir ou de faire basculer la désobéissance dans la violence.

L'existence de média indépendants et influents permet aussi de garder la désobéissance sur le terrain de la résistance pacifique. La possibilité de pouvoir exprimer son désaccord en touchant un public relativement large semble être un vrai antidote contre le glissement de la désobéissance vers des positions cyniques, défaitistes ou vers des formes violentes dont l'objectif affiché est souvent de briser le mur d'isolement.

Si vous allez à Istanbul aujourd'hui et vous n'êtes pas au courant de ce qui se passe, vous pouvez passer totalement à côté de la grande répression en cours. La vie vous apparaîtra totalement normale. Les journaux sont publiés, il n'y a pas de présence significative de la police et de l'armée dans les rues, alors que plus de 100.000 fonctionnaires sont limogés depuis six mois, 45.000 personnes sont toujours en détentions depuis juillet 2016, des dizaines d'universités sont fermées, plus de 4.000 universitaires licenciés, plus de 150 journalistes détenus.... Si vous ouvrez la télé, vous tombez sur la quasi-totalité des chaînes sur Tayyip Erdogan entrain de parler en saisissant n'importe quelle occasion. L'autocratie élective ne peut se reproduire sans le contrôle quasi-total des média et plus particulièrement de l'audio-visuel et sans ce lien direct établi quotidiennement entre le chef et son peuple via la télévision. Beaucoup d'électeurs fidèles d'AKP, par exemple certains membres de ma famille, des voisins ou des commerçants de mon quartier, ne lisent évidemment qu'un des multiples journaux porte-paroles du pouvoir, et surtout ne s'informent que par les chaines de télévision. Tayyip Erdogan a réussi, depuis 2010-2011 à nettoyer le paysage audio-visuel turc. Quand vous leur parlez d'autres réalités du pouvoir, ils ne vous croient pas et s'ils ont de la sympathie pour vous, ils vous prennent au mieux pour un grincheux caractériel. La grande réussite de Tayyip Erdogan est d'avoir crée autour de son électorat, environ la moitié du corps électoral turc, un cordon sanitaire d'information très efficace. Les contestations du pouvoir, les contreinformations sur les vérités du pouvoir et les actes de désobéissance sont soit ignorés par le peuple d'Erdogan, soit perçus à travers le filtre criminalisant des média du pouvoir. L'opposition, la contestation, la désobéissance parlent par conséquent aux opposants, aux contestataires, aux dissidents mais n'ont pas la possibilité d'atteindre les supporters d'Erdogan. Or si le pouvoir est autoritaire, voire autocratique, la source première de sa légitimité reste encore électorale. Sans tomber dans un calcul utilitariste cynique, on doit néanmoins mesurer aussi l'efficacité de la désobéissance par sa capacité à ébranler un tant soit peu ce roc électoral qui soutient le pouvoir.

## Comment désobéir ?

Premier problème. Comment désobéir dans un régime de l'arbitraire quand la désobéissance est marquée par l'imprévisibilité de la répression ? La désobéissance peut faire déclencher une répression disproportionnée ou rencontrer un silence étourdissant. Cette indétermination préalable trouble aussi les actes de désobéissance. Par exemple, la publication par le quotidien Cumhuriyet des documents prouvant la réalité de la livraison d'armes via des camions des services secrets turcs aux djihadistes syriens il y a deux ans et demi a déclenché les foudres du pouvoir. C'est une des raisons pour lesquelles mes collègues sont en détention aujourd'hui et d'autres sont inculpés. Mais, en même temps, cette information avait été révélée par un autre quotidien depuis plusieurs mois et n'avait plus de caractère secret et ce quotidien n'avait pas été inquiété. Qu'est-ce qui fait que le pouvoir considère que votre action est une action répréhensible massivement à un moment donné et non quelques mois avant? Impossible de le prévoir. Cette indétermination fait que vous êtes toujours dans une zone grise entre l'opposition, la désobéissance et la rébellion au gré des réactions du pouvoir. C'est le cas par exemple de la grève de la faim commencée par deux enseignants licenciés sans raison par décret du gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence. Ils réclament le retour à leur emploi. Trois mois après le début de cette grève de la faim, ils ont été incarcérés pour appartenance à une organisation terroriste et ils sont toujours en prison et poursuivent leur grève. Un acte relativement anodin de désobéissance a été transformé par le pouvoir en une action terroriste afin de le criminaliser et d'empêcher sa propagation, sans que les enseignants grévistes n'aient probablement anticipé cette issue au début de leur action.

Un nombre considérable d'acte de désobéissance ressemblent à ce dernier exemple pour ce qui concerne les intentions de départ. Quand l'utilisation du droit à la liberté d'expression et d'opinion peut être assimilée à une action terroriste, la désobéissance devient, parfois à l'insu de ses acteurs, le mode d'expression dominant pour marquer son opposition au pouvoir. Les habitudes prises lors des périodes d'ouverture démocratique, les acquis en matière de démocratisation permettent à la société de montrer une certaine résilience face au pouvoir répressif, notamment par des actions de désobéissance individuelle ou collective. Mais la conversion de cette énergie et de cette volonté de résistance sur le terrain électoral reste souvent bien faible. Or dans le cadre d'un autoritarisme démocratique ou même d'une autocratie élective, cette articulation entre les formes de désobéissance et le combat pour renverser ou affaiblir le pouvoir par les élections sont indispensables pour pouvoir garder le cap démocratique.

Un deuxième problème est lié à l'existence de plusieurs organisations qui prônent l'usage de la violence, voire de la violence extrême et poursuivent une lutte armée. La stratégie et les actions de ces organisations peuvent inhiber les actions pacifiques d'opposition et les initiatives de désobéissance collective. Quelqu'un qui se fait exploser avec une bombe au milieu d'un public dénature totalement l'action de la désobéissance civique. La désobéissance

pacifique ou la désobéissance civile est prise en tenailles entre d'un côté, cette violence prête à émerger à la lisière d'une action pacifique et de l'autre la « violence légale » disproportionnée qui est souvent le facteur déclenchant ou le prétexte de la contre-violence. Par exemple une des raisons pour lesquelles, les organisations politiques de l'opposition ont hésité à descendre dans la rue après le référendum du 16 avril, alors qu'il y avait des accusations solides d'irrégularités, c'est que descendre dans la rue pouvait entrainer des actions violentes téléguidées par des organisations clandestines et permettre au pouvoir de criminaliser encore plus l'opposition aux yeux de la majorité silencieuse.

La présence des organisations prônant des actions violentes dans l'opposition est évidement une aubaine pour le pouvoir. Cela lui permet de réduire considérablement les possibilités de désobéissance civile. Par exemple le mouvement politique kurde en Turquie qui lutte sur le terrain parlementaire souffre particulièrement d'être pris en tenaille d'un côté par une organisation clandestine, le PKK, poursuivant la lutte armée, n'hésitant pas à recourir aux actions d'une violence extrême et manifestant une volonté hégémonique absolue sur le mouvement politique kurde et de l'autre, l'Etat sécuritaire et ses forces militaires et policières qui agissent dans une logique de répression totale avec des pratiques de violence extrême. Les deux violences s'alimentent mutuellement et réduisent l'espace pour une opposition radicale mais pacifique.

Enfin, un troisième problème porte sur les caractéristiques de l'opposition. En Turquie, une grande partie de l'opposition n'est pas moins autoritaire que les islamistes conservateurs au pouvoir. Ce qui réduit la crédibilité antiautoritaire de l'opposition, notamment laïciste et élitiste. D'ailleurs l'autoritarisme islamo-conservateur s'inscrit dans la continuité institutionnelle de l'autoritarisme laïciste-nationaliste et manipule souvent des symboles nationalistes similaires. L'opposition laïciste continue à revendiquer comme un âge d'or l'autoritarisme occidentaliste des années 1930, le kémalisme et refuse aujourd'hui de faire un bilan critique de ce passé. Les coups d'Etat du passé qui se réclamaient du kémalisme ou de « la pensée d'Atatürk » continuent à être justifiés et défendus par une partie de l'opposition au pouvoir islamo-conservateur actuel en Turquie. Même si le camp laïc a évolué ces dernières années vers une conception plus démocratique de la laïcité, les réflexes autoritaires ne sont pas pour autant perdues et sont alimentées par réaction au rouleau compresseur islamo-nationaliste d'Erdogan et de ses alliés.

Les possibilités de la démocratie sont inhibées en Turquie par une fracture sociale qui travaille depuis fort longtemps entre les modernistes occidentalistes et les conservateurs musulmans et qui met en face à face deux tendances autoritaires. D'un côté, l'autoritarisme du pouvoir actuel qui veut ré-islamiser l'espace public et de l'autre, ceux qui ont une conception militante de la laïcité et qui veulent totalement enfermer la religion dans l'espace privé et la rendre invisible dans l'espace public. La laïcité militante va au-delà de la séparation de l'Etat et de la religion. Elle exige la disparition de la religion de l'espace public, sans pour autant l'interdire. Vouloir rendre la religion invisible dans l'espace public, dans un pays où la population est majoritairement pratiquante est un objectif tout autant autoritaire, dominant et homogénéisant que de vouloir réislamiser (ou ailleurs réchristianiser) la société. L'autoritarisme surgit dans le face-à-face de ces deux conceptions rivales mais tout autant autoritaires l'une que l'autre. Ceci nous éclaire en partie sur les raisons de la permanence de l'autoritarisme en Turquie malgré les changements de gouvernement. Si les motifs d'opposition au pouvoir ne sont pas moins autoritaires, cela ne peut-il pas signifier que certains actes de désobéissance ne s'inspirent pas forcement d'un projet démocratique, ne sont pas portés par des motivations d'émancipation mais par une volonté de soumettre les autres à une autre autorité que celle

actuellement au pouvoir. La désobéissance peut aussi être portée par un désir autoritaire de domination et de soumission.

Dans une société fortement fracturée comme c'est le cas en Turquie où les fractures ethniques (Turcs-Kurdes), religieuses (Sunnites-Alévis) et culturelles (conservateurs musulmansmodernistes occidentalistes) traversent et structurent l'espace politique depuis fort longtemps, une conception commune de la justice ne sous-tend pas le politique. La désobéissance civile souffre énormément de l'absence d'une conception commune de la justice ou de l'extrême étroitesse de son contenu. Dans ce type de société, chaque groupe se considère être victime d'un autre ou de l'avoir été dans le passé. Cette surenchère victimaire a tendance à instrumentaliser la désobéissance et la transformer en une expression parcellaire des revendications de droit. Par ailleurs, les autoritarismes populistes procèdent partout par cliver, polariser la société entre « nous » et « eux » sur des considérations ethnique, religieuse ou culturelle et font disparaître les bases d'une conception commune de la justice au sein de la société pour pouvoir faire régner un arbitraire à géométrie variable selon les besoins immédiats du pouvoir. Or justement un des buts premiers de la désobéissance civile doit être dans ce contexte d'aller au-delà des revendications parcellaires, des dénonciations victimaires pour pouvoir bâtir, contre vents et marées, une conception commune de la justice. Pour agir au nom d'un socle commun de la justice il faut d'abord le bâtir. Ceci commence par désobéir aux impératifs de soumission aux valeurs et aux principes introvertis et excluant l'ouverture aux autres de la communauté ethnique, religieuse, culturelle, voire politique à laquelle on appartient. Il s'agit du pas primordial de la désobéissance civile pour qu'une conception de justice commune règne dans l'espace politique à la place de la loi du plus fort, du plus nombreux, du plus riche ou de l'usurpateur et qu'il soit reconnu à chacun et à chacune le droit d'avoir des droits égaux. Dans l'ère des autoritarismes triomphants, la désobéissance civile devient l'autre nom du combat pour la démocratie comme ce fût le cas au milieu du XIXème siècle.